



LA PERSÉVÉRANCE VERS L'EXCELLENCE !

Assemblée générale annuelle

Samedi 27 octobre 2018, à 7h00

Endroit : Centre Récréoaquatique, à Blainville

Ordre du Jour

1. Appel à l'ordre et présences

Sont présents : *(Voir la liste signée des présences en annexe)*

Carole Ducharme
Chantal St-Amand
Martin Garon
Michel Lavigne
Stéphane Gagné
Dominic Bujold
Chantale Gravel
Anne-Marie Bouchard Ruel
Cathy Théroux

Amélie Robitaille
Julie-Mélanie Morin
Martin Faucher
Nicolas Gauthier
Dany Châteauneuf
Édith Julien
Sylvain Janvier
Manon Bourque
Ève Mélançon

Lacri Rusu
Marilyn Brault
Anne Battisti
Jacques Émile Crevier
Geneviève Provost
Marie-Ève Bessette
Philippe Juteau
Vicki Fraser

Sont absents :

Benjamin Poulin
Marc Gosselin
Mario Dufresne
Marie-Soleil Martel
Line Poirier
Geneviève Archambault
Luc Lavallée, Ville de Rosemère
Louis-Philippe Chrétien, Ville de Lorraine
Claire Loiselle, Ville de Ste-Thérèse

Invités:

Dominic Bujold, Ville de Blainville
Luc Lavallée, Ville de Rosemère
Louis-Philippe Chrétien, Ville de Lorraine
Claire Loiselle, Ville de Ste-Thérèse

Le quorum étant constaté, Mme Ducharme préside la réunion. Il est 7h13.

2. Présentation des membres du conseil d'administration

Mme Carole Ducharme, présidente, se présente puis elle nomme les membres du conseil d'administration présents à ses côtés: Martin Garon, trésorier, Chantal St-Amand, secrétaire, Michel Lavigne, directeur et Stéphane Gagné, directeur.

Le jour de l'Assemblée, le conseil d'administration 2017-2018 était composé de:

Présidente:	Carole Ducharme
Trésorier:	Martin Garon
Secrétaire:	Chantal St-Amand
Directeurs:	Michel Lavigne Stéphane Gagné Line Poirier Marie-Soleil Martel Geneviève Archambault Marc Gosselin Stéphane Gagné
Entraîneur-chef:	Benjamin Poulin

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Mme Ducharme. M. Jacques Émile Crevier propose de l'accepter et Mme Édith Julien seconde. L'ordre du jour est ainsi adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente

Le procès-verbal ayant été lu par les membres de l'Assemblée au préalable, nous n'en avons pas fait la lecture en grand groupe. Mme Ducharme présente les grandes lignes seulement. Le procès-verbal est donc proposé par M Martin Garon et est secondé par Marie-Ève Bessette.

5. Affaires découlant du procès-verbal de la dernière assemblée

Aucune affaire ne découle du procès-verbal.

6. Rapport annuel

Mme Ducharme s'adresse à l'assemblée en lisant son Mot du Président. Elle débute avec la présentation des membres du CA. Elle lit son rapport et remercie les villes partenaires pour leur soutien. Elle présente Dominic Bujold qui est présent.

On termine l'année avec 86 nageurs. La présidente remercie également les parents pour leur soutien et leur collaboration dans la tenue de nos compétitions.

Au point de vue administratif, on ne peut passer sous silence le partenariat avec la PST qui malheureusement prend fin avec la fermeture du bassin. Nous devons interrompre le volet Croix-Rouge qui était notre principale source de financement.

Le GALA, qui se tient habituellement en juin, se trouvait dans une période où les compétitions sont très actives alors les entraîneurs ont suggéré de le célébrer en novembre de l'année suivante.

Nous ne sommes pas prêts pour le mois de novembre parce que nous avons eu d'autres priorités à traiter.

Les nageurs ont bien performé durant la saison.

Merci aux principaux commanditaires : Boston Pizza et O' Sole Mio.

Nous voulons un conseil d'administration complet pour pouvoir prendre de bonnes décisions financières et reprendre les activités que nous avons dû délaissier.

Mme Ducharme met beaucoup d'emphase pour obtenir l'aide dont nous avons besoin. On voudrait être capable de répartir également les tâches au CA afin que le travail ne repose pas sur les mêmes personnes qui s'épuisent.

On aimerait augmenter la visibilité du GAMIN. Nous avons perdu, au sein du CA, une personne qui était très active dans la recherche de commanditaires.

Mme Ducharme lit le rapport de Benjamin Poulin, entraîneur-chef, qui n'est pas disponible car il est à l'entraînement.

L'entraînement commun du samedi présente des bénéfices autant pour les plus jeunes que les plus vieux et cela renforce l'esprit d'équipe.

On annonce aux parents qu'il est préférable de communiquer avec les entraîneurs par courriel: ces derniers pourront ainsi mieux planifier leur horaire s'ils ont à les rencontrer.

On invite également les parents à utiliser davantage le site internet.

Sur la page du GAMIN (site web www.gamin.org) et la page Facebook créée en 2012, on y publie des informations sur le fonctionnement du club, les compétitions, les documents informatifs sur la natation (nutrition, styles de nage, etc.) et les actualités du club. C'est aussi un belle visibilité pour nos commanditaires.

Le GAMIN a participé à 22 compétitions au cours de la saison, à raison de 2 à 3 par mois.

Au 28^e Challenge, les 2 et 3 décembre 2017, environ 200 nageurs étaient présents. Certains clubs des environs sont fidèles et s'inscrivent depuis longtemps à notre Challenge. Cette compétition a généré des revenus de 10 603\$.

Au printemps 2018 (du 9 au 11 mars 2018), le GAMIN accueillait pour la première fois de son histoire le Championnat AA : compétition provinciale pour laquelle nous avons soumis notre candidature. Notre directeur de rencontre, Mario Dufresne, a accompli un travail colossal afin de bien organiser et de bien mener la compétition qui a généré des revenus de plus de 20 000\$. Nous avons reçu de très bons commentaires de la part de la Fédération. Les Challenges du passé nous ont aidé à avoir une bonne expertise. Un grand MERCI à Mario, un bénévole essentiel à un tel succès.

Nous tiendrons, pendant la saison 2018-2019, le Challenge d'automne, le Championnat AA du 22 au 24 février 2019 ainsi que le Championnat provincial Développement les 1er et 2 juin 2019.

Il faut absolument un officiel de niveau 3 pour accueillir une compétition d'envergure. Actuellement, nous en avons un seul dans le club. Nous encourageons les parents à débiter et/ou poursuivre leur formation d'officiels.

Le Défi «Nage-ton-heure» porte une nouvelle nomenclature étant donné sa formule qui a changé. Cette activité a récolté plus de 4 000\$.

Le Brunch des fêtes au salon de quilles est toujours une activité bien appréciée de tous les nageurs.

Le BBQ de la rentrée a permis aux nageurs de socialiser et aux parents de s'informer auprès des membres du CA.

Mme Ducharme cède la parole à M Martin Garon qui s'adresse à l'assemblée pour faire état de nos finances de cette saison dont l'exercice se terminait au 31 août 2018. Elle explique le fonctionnement du comité de vérification qui a procédé à l'examen approfondi des états financiers. Le rôle de ce comité étant de pallier à l'absence d'examen comptable externe, Mme Ducharme remercie les 4 parents qui s'y sont impliqués: Mme Stéphanie Legault, Mme Chantale Gravel, Mme Amélie Robitaille et M Dany Châteauneuf.

M Garon présente les états financiers au projecteur pour faciliter la compréhension (voir ces états financiers en annexe). Il clarifie, à la demande d'un parent, le volet Croix-Rouge avec la fermeture du bassin de la polyvalente Ste-Thérèse.

Fait saillant de la dernière année financière, après 3 années de déficit, le club GAMIN affiche maintenant un bénéfice significatif de 16 588\$. Tandis que les revenus totaux provenant des inscriptions ont légèrement diminué, les Challenges organisés par le club ont su générer un plus grand bénéfice. Nous avons également abaissé la masse salariale, les frais des activités sociales et les frais administratifs.

Le bassin du CRAB était gratuit à notre 2^e compétition, ce qui a généré plus de revenus, précise M Dominic Bujold.

En 2018-2019, il y aura une troisième compétition (2 compétitions provinciales et une régionale) qui générera de nouveaux revenus.

Mme Bessette voudrait qu'on clarifie la ligne du Fundscrip et celle du fonds de compétition dans le relevé pour le crédit d'impôt (à retenir pour la prochaine trésorière).

M Garon présente une page qui explique la comparaison des revenus et des dépenses.

Les 4 comptes ont été scindés en un seul : ce qui permet d'avoir toujours des liquidités et simplifie la gestion.

Suite aux inscriptions de la présente saison 2018-2019, le club GAMIN compte 62 nageurs dont un quittera en décembre (61 nageurs), mais aucun n'est inscrit dans la Voie Olympique. On s'inquiète de la diminution du nombre de nageurs. On propose de faire de la publicité dans les écoles, d'envoyer le dépliant plus tôt aux équipes du Swim Team.

On souhaite trouver des solutions pour pallier aux frais de plateaux.

On avance l'idée d'une remise de diplômes sans souper pour le Gala qui était un événement fort apprécié. Il s'avère important, pour plusieurs parents, de clore la saison par une activité de reconnaissance rassembleuse.

Pour faciliter le travail du futur trésorier, M Garon demande aux parents d'écrire le nom de l'enfant sur les chèques. Il espère que les formulaires qu'il a créés durant son mandat seront utilisés.

La tenue des livres n'a généré aucune dépense car M Garon l'a fait gracieusement. Nous le remercions de son implication exigeante.

7. Ratification des actes posés par le conseil d'administration

Adoption proposée par M Philippe Juteau et secondée par Marie-Ève Bessette.

Protocole d'entente intermunicipale

Le nouveau protocole a été signé.

Adoption du rapport annuel 2017-2018

M Jacques Émile Crevier propose l'adoption du rapport annuel incluant les états financiers et M Danny Châteauneuf seconde.

8. Étude et adoption des propositions visant à modifier les règlements généraux et/ou de fonctionnement de la corporation

Aucune proposition n'est mise de l'avant.

9. Varia: Gala annuel de fin de saison

Ce point a été abordé et nous en avons discuté précédemment.

10. Élection des administrateurs

Président d'élection

À la demande de Mme Ducharme, M Dominic Bujold, de la Ville de Blainville, agira en tant que président d'élection. M Philippe Juteau seconde.

Secrétaire

Mme Chantal St-Amand agira comme secrétaire.

Sont en élection, 7 postes d'administrateurs.

- Madame Carole Ducharme propose de renouveler son mandat comme administratrice.
- Monsieur Martin Garon ne poursuivra pas son mandat.
- Madame Chantal St-Amand refuse de renouveler son mandat.
- Madame Geneviève Archambault ne désire pas renouveler son mandat.
- Madame Marie-Soleil Martel refuse de renouveler son mandat.
- Madame Lyne Poirier ne veut pas renouveler son mandat.
- Monsieur Michel Lavigne se propose de reconduire son mandat d'administrateur, avec un poste d'une durée d'un an.

Il reste 5 postes d'administrateurs à combler.

Mise en candidatures

Trois personnes ont déposé leur candidature à l'avance.

- Madame Chantale Gravel
- Monsieur Martin Faucher
- Monsieur Nicolas Gauthier

Dans l'Assemblée,

- Madame Marie-Ève Bessette se propose pour un poste d'un mandat d'un an.
- Madame Anne-Marie Bouchard Ruel se propose pour un poste d'une durée de 2 ans.

Monsieur Philippe Juteau propose et Madame Marilyn Brault seconde pour l'ensemble des candidatures.

Le nouveau conseil d'administration du club de natation GAMIN pour la saison 2018-2019 sera ainsi composé de:

Administrateurs:	Carole Ducharme	- 1ère administratrice
	Mario Dufresne	- 2e administrateur
	Marc Gosselin	- 3e administrateur
	Stéphane Gagné	- 4e administrateur
	Michel Lavigne	- 5e administrateur
	Chantale Gravel	- 6e administratrice
	Anne-Marie Bouchard Ruel	- 7e administratrice
	Marie-Ève Bessette	- 8e administratrice
	Nicolas Gauthier	- 9e administrateur
	Martin Faucher	- 10e administrateur

Entraîneur-chef : Benjamin Poulin

Mme Ducharme remercie tout le monde de sa présence. Un remerciement chaleureux est également adressé aux membres sortants du conseil d'administration.

11. Clôture de l'assemblée

Comme l'ordre du jour est épuisé, l'assemblée prend fin à 9h01. M Nicolas Gauthier propose la levée et M Juteau seconde.

Carole Ducharme, présidente

Chantal St-Amand, secrétaire